

DEPARTEMENT DE LA REUNION
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST
SAINT LEU – TROIS BASSINS – SAINT PAUL
LE PORT – LA POSSESSION

Envoyé en préfecture le 09/10/2025
Reçu en préfecture le 09/10/2025
Publié le
ID : 974-249740101-20251009-2025_109_BC_27-DE



EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Séance du 6 octobre 2025

Nombre de membres en exercice : **16** **L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, LE SIX OCTOBRE** à 14 h 00, le Bureau Communautaire s'est réuni au siège, 1 rue Eliard Laude, à Le Port, en
Nombre de présents : 11 salle du Conseil Communautaire, après convocation légale, sous la
Nombre de représentés : 4 présidence de **M. Emmanuel SERAPHIN, Président.**
Nombre d'absents : 1

Secrétaire de séance : Mme Laetitia LEBRETON

OBJET

AFFAIRE N°2025_109_BC_27
Réhabilitation de la rotonde sur le
Port de Saint-Gilles-Les-Bains

Nombre de votants : 15

NOTA :

Le Président certifie que :

- la convocation a été faite le :
30 septembre 2025

- date d'affichage et de publication de la
liste des délibérations au plus tard le
13/10/2025

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :

M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Denise DELAVANNE - M. Irchad OMARJEE - Mme Laetitia LEBRETON - Mme Mireille MOREL-COIANIZ - Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR - M. Olivier HOARAU - M. Fayzal AHMED-VALI - M. Philippe LUCAS - M. Daniel PAUSE - M. Christophe DAMBREVILLE

ÉTAIT ABSENT(E) :

M. Henry HIPPOLYTE

ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :

Mme Huguette BELLO procuration à M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Mélissa COUSIN procuration à M. Irchad OMARJEE - Mme Vanessa MIRANVILLE procuration à Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR - M. Bruno DOMEN procuration à M. Philippe LUCAS

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 6 OCTOBRE 2025

AFFAIRE N°2025 109 BC 27 : RÉHABILITATION DE LA ROTONDE SUR LE PORT DE SAINT-GILLES-LES-BAINS

Le Président de séance expose :

Le Président de séance expose :

I – Contexte

Par délibération du conseil communautaire du 21 décembre 2015, le Territoire de la Côte Ouest (TCO), a pris en gestion les ports de plaisance de l'Ouest. Le TCO a mis en place une régie afin d'assurer la gestion des équipements.

La rotonde est située dans l'enceinte portuaire du port de plaisance de Saint-Gilles-les-bains, sur la parcelle DE/0021, en zone U2h, dans le prolongement du parvis de l'église.

Sa structure est constituée de dalles en béton désactivé. Il s'agit d'un parvis, ouvert à la libre circulation des passants, qui dessert 2 escaliers situés de part et d'autre de l'arrondi, ainsi qu'une passerelle traversant le plan d'eau, constituant les accès sur les quais. Les garde-corps des escaliers ainsi que les acrotères/garde-corps du parvis sont en béton plein.

Des diagnostics structurels réalisés par le Bureau Véritas Solutions, assortis de sondages destructifs et non destructifs, ont mis notamment en évidence :

- Une fissuration des dalles en béton désactivé de la structure et un décollement des solins,
- Des traces d'infiltrations constatées sur les murs et plafonds des locaux situés sous la rotonde,
- Une mauvaise gestion des évacuations pluviales,
- Une corrosion des poutrelles hourdis, pour l'instant circonscrite à une zone d'environ 25 m², et visible depuis le décollement du crépi de la dalle haute.
-

Aussi, le Territoire de l'Ouest souhaite procéder à la résolution de l'ensemble des désordres de la rotonde.

II – Objectifs

L'objectif principal est de pouvoir garantir l'intégrité structurelle de la rotonde.

Le TCO souhaite procéder à une modernisation de la rotonde pour garantir la pérennité des bâtiments situés en dessous et améliorer une zone à forte attractivité touristique.

III – Planning

Le planning envisagé des travaux est le suivant :

- Date prévisionnelle de démarrage des travaux : T4 de 2025.
- Date prévisionnelle d'achèvement des travaux : T4 de 2026.
- Date prévisionnelle de mise en service de l'équipement : T4 de 2026.

IV – Plan de financement

L'estimation des travaux est arrêtée à 300 000 € HT.

Le plan de financement global est le suivant :

Financiers	Montant HT	
TCO	60 000 €	20%
FEDER 21-27 (FA 4.6.3 Aménagements des ports de plaisance)	240 000 €	80%
TOTAL	300 000 €	

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 18/09/2025.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
Où l'exposé du Président de séance,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À L'UNANIMITÉ DÉCIDE DE :

- **APPROUVER le plan prévisionnel de financement de l'opération « réhabilitation de la rotonde sur le port de plaisance de Saint-Gilles-Les-Bains ;**
- **AUTORISER le Président à solliciter les subventions FEDER 21-27 ;**
- **AUTORISER le Président à signer tous les actes afférents à cette affaire.**

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le
Le Président de séance
Emmanuel SERAPHIN
Président